



*A*thénée *J*oseph *B*racops

Anderlecht, le 01 septembre 2021

AVIS n° 01

***Au responsable légal de l'élève mineur,
A l'élève majeur.***

Objet : Prise de connaissance du RE de la Commune d'Anderlecht, du RE, ROI et PE de l'Athénée JOSEPH BRACOPS

Nous vous invitons à lire et à prendre connaissance sur le site de l'école www.josephbracops.be des documents suivants

- 1°) le règlement des Études pour l'enseignement secondaire de plein exercice de la Commune d'Anderlecht
- 2°) le règlement des Études et d'ordre intérieur de l'Athénée JOSEPH BRACOPS (également repris dans le cahier de communication)
- 3°) le projet d'école (texte coordonné de 2021) de l'Athénée JOSEPH BRACOPS

et à remettre le talon de prise de connaissance ci-dessous au titulaire de classe pour le:

☞ **lundi 06 septembre 2021 AU PLUS TARD**

BARIDEAU J-F. - BARIDEAU T.
Proviseurs

VAN ELEWYCK V.
Préfète des Etudes

Je soussigné(e),

responsable légal(e) de l'élève.....

de la classe de.....

ai pris connaissance du règlement des Études de la Commune d'Anderlecht et du règlement des Études et d'ordre intérieur de l'AJB et du projet d'école de l'AJB repris sur le site de l'école www.josephbracops.be

Signature du responsable légal (père ou mère ou tuteur légal)

Talon à remettre au titulaire de classe pour :

☞ **le lundi 06 septembre 2020 AU PLUS TARD**